



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 30 novembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 décembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 décembre 2018

COHESION SOCIALE INSERTION – SCHEMA DURABLE DE COHESION SOCIALE - NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET LA MISSION LOCALE SUD DEUX-SEVRES 2019-2021

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VÉDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jean BOULAIS à Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Alain CHAUFFIER à Florent JARRIAULT, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Agnès JARRY à Yamina BOUDAHMANI, Dominique JEUFFRAULT à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAUT (décédé), Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181210-C52-12-2018-DE
Date de télétransmission : 14/12/2018
Date de réception préfecture : 14/12/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 DECEMBRE 2018

COHESION SOCIALE INSERTION – SCHEMA DURABLE DE COHESION SOCIALE - NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET LA MISSION LOCALE SUD DEUX-SEVRES 2019-2021

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Mission Locale des jeunes du Sud Deux-Sèvres assure une mission de service public en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Cette structure associative qui accompagne et qui constitue un observatoire privilégié de la situation de ce public spécifique, accueille chaque année sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais, plus de 2 000 jeunes dont près de la moitié a quitté le système de formation initiale, sans diplôme ou qualification professionnelle.

A travers les différentes actions conduites, l'enjeu est d'aider les jeunes accueillis à intégrer une formation et de faciliter, in fine, leur parcours d'insertion sociale et leur accès à un emploi durable. Il est à noter que les jeunes issus de la CAN, représentent plus de 70% de la totalité du public suivi par la Mission Locale du Sud Deux-Sèvres.

Depuis plusieurs années, la CAN représente les communes de son territoire pour mettre en place un partenariat global avec la Mission Locale du Sud Deux-Sèvres. Ce soutien fait l'objet d'une formalisation par des conventions pluriannuelles.

L'objectif est de convenir avec cette structure, en lien avec l'Etat et le Conseil Régional, d'axes de travail contractualisés portant principalement sur :

- la participation au diagnostic et à la couverture territoriale,
- les différentes modalités d'accompagnement des jeunes.

A ce titre, la CAN propose de renouveler la convention pluriannuelle d'objectifs afin de couvrir la période 2019-2021 et d'octroyer une subvention annuelle. Au titre de l'année 2019, le montant de ce soutien est de 147 065 euros, sur la base de 120 545 habitants (population légale 2015, diffusée au 1er janvier 2018) et d'une participation par habitant inchangée de 1,22 euro. Sur le reste de la période 2019-2021, la subvention annuelle sera recalculée au regard de la population.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président de la CAN à signer cette convention avec la Mission Locale Sud Deux-Sèvres pour la période 2019-2021, sur la base d'objectifs ciblés ;
- Autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

Motion adoptée par 77 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 1

Non participés : 3

Jérôme BALOGE

Président